

**AVIS PUBLIC**

Avis est donné, en conformité avec l'article 156 du Code municipal du Québec, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Papineauville est demandée par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joannis.

Elle sera tenue le 2 avril 2024 à 9 h15 à la salle du conseil municipal située au 188, rue Jeanne-d'Arc.

Ordre du jour:

- 1.1. Appel nominal
- 1.2. Constatation de l'avis de convocation
- 1.3. Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour
- 1.5. Marina : position de la municipalité sur la résiliation du bail emphytéotique
- 1.6. Levée de la séance extraordinaire.

Donné à Papineauville ce 28 mars 2024.



Martine Joannis  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Martine Joannis, greffière-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Papineauville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 28 mars 2024 entre 9h00 à 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 mars 2024.

